Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 36 (1956)

Heft: 3

Artikel: Un témoignage

Autor: Kunz, M.W.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-887736

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un témoignage

Déclaration faite récemment par M. W. Kunz, Consul de Suisse à Mulhouse, à l'occasion d'un déjeuner des membres du Haut-Rhin de la Chambre de commerce suisse en France.

Nous avons tous constaté, pendant les deux derniers conflits mondiaux, combien toutes les nations du monde sont dépendantes les unes des autres et combien leur niveau de vie baisse lorsque, même sans avoir une part active dans un conflit armé, elles se trouvent coupées des courants commerciaux internationaux et intercontinentaux. L'autarcie économique, même en période de paix, est un non-sens qui a pour conséquences immédiates et inéluctables une augmentation de la somme de travail à fournir par chacun en même temps qu'un abaissement corrélatif de son niveau de vie.

En d'autres termes, aujourd'hui moins que jamais, nous ne pouvons, les uns ni les autres, vivre en vase clos, mais devons tout mettre en œuvre pour développer les échanges dont l'action fertilisante s'étend à tous ceux qui y participent. Il fut un temps où chaque pays considérait que la solution idéale pour lui était de s'assurer une balance commerciale active avec l'étranger. La guerre nous a démontré ici encore que c'était une grave erreur que de vouloir uniquement exporter, sans contre-partie, car ce faisant on se vide de sa substance. En réalité, les marchandises se paient avec des marchandises et, pour prospérer, avancer dans la voie du progrès, dans la voie du bienêtre, tant matériel que spirituel, dans la libération de la main-d'œuvre, il faut de la concurrence. Ainsi que l'a dit le grand économiste français Bastiat : « La concurrence, c'est la liberté. »

Malheureusement, trop d'entraves de toutes sortes s'opposent aujourd'hui encore aux échanges et au jeu salutaire de la concurrence. D'aucuns jouissent d'un petit monopole et grâce à lui vivent dans une douce quiétude ; ils veulent le conserver. D'autres craignent de faire l'effort nécessaire pour affronter la concurrence et résistent pour que soient maintenues les entraves aux échanges internationaux : le contingentement, les restrictions monétaires, la pénurie de crédit, etc.

En orientant, comme je le crois, son activité dans cette direction, la Chambre de commerce suisse en France poursuit un but aujourd'hui plus éminemment utile que jamais. En groupant ses adhérents qui ont un intérêt identique au développement des échanges franco-suisses et qui doivent y trouver la juste récompense de leur génie commercial ou industriel, en parlant en leur nom, sa voix devient singulièrement plus forte que celle de l'individu isolé. Son expérience, ses relations, ses contacts avec les administrations compétentes, lui permettent aussi de défendre les justes causes de ses adhérents souvent mieux que les intéressés ne pourraient le faire eux-mêmes. Ses publications, ses informations renseignent les adhérents au fur et à mesure, dans le domaine mouvant de l'économie franco-suisse.

Voilà les raisons qui me font souhaiter ardemment que votre Compagnie, Monsieur le Directeur général, prenne une ampleur de plus en plus grande, afin que, dans l'intérêt commun, elle puisse parler et se faire écouter avec une autorité de plus en plus forte. Il n'échappe, en effet, à personne qu'aujourd'hui comme hier la sympathie va aux forts.

Il est inutile de souligner que cette activité doit trouver un terrain exceptionnellement fertile dans ce département du Haut-Rhin limitrophe de la Suisse. De par leur similitude de caractère, de traditions, les commerçants et industriels de cette région sont tout naturellement désignés pour prendre une part prépondérante dans les courants commerciaux entre la Suisse et la France et à en tirer les profits normaux. Chacun sait ici que le client suisse est difficile, voire pointilleux, mais chacun sait aussi qu'il ne sait pas seulement exiger, mais aussi et surtout tenir.

Aussi, si la réunion d'aujourd'hui pouvait fortifier encore la Chambre de commerce suisse en France, pendant de la Chambre de commerce française pour la Suisse à Genève, et si, par là, elle était de nature à stimuler le mouvement de personnes, de capitaux et de biens entre les deux pays, à déblayer les entraves et à forcer au besoin les obstacles, j'en serais particulièrement heureux.